



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gendarmerie et police

Question orale n° 961

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation de la circonscription de sécurité publique (CSP) de Royan. En effet, il a été constaté une hausse très significative de la délinquance avec violence au cours de l'année 2014, avec des pics durant la fréquentation touristique. En outre, malgré la prolongation du plan « vigipirate attentat » mobilisant l'essentiel des gendarmes mobiles et CRS, il serait néanmoins opportun de revenir à une présence effective des renforts saisonniers à deux mois durant la saison estivale. Enfin, les locaux du commissariat auraient besoin d'une rénovation en profondeur tant pour l'accueil du public que pour les personnels, sans oublier une indispensable modernisation des systèmes d'information (informatiques et radiocommunications), ainsi que des véhicules. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures qu'il entend prendre pour améliorer la sécurité publique sur Royan et son agglomération.

Texte de la réponse

SITUATION DE LA CIRCONSCRIPTION DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE ROYAN

M. le président. La parole est à M. Didier Quentin, pour exposer sa question, n° 961, relative à la situation de la circonscription de sécurité publique de Royan.

M. Didier Quentin. J'appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation de la circonscription de sécurité publique de Royan qui comprend, outre cette ville, les communes de Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer et Saint-Georges-de-Didonne, soit près de 35 000 résidents permanents. Une hausse significative de la délinquance y a été constatée au cours de l'année 2014, en particulier une augmentation de 116 % du nombre de vols avec violence par rapport à 2013, la saison estivale constituant un pic.

Le maintien du niveau « Alerte attentat » du plan Vigipirate pendant plusieurs mois a récemment été annoncé. Celui-ci, normalement conçu pour une durée très courte, mobilise l'essentiel de nos gendarmes mobiles et CRS et menace d'épuiser des effectifs déjà soumis à rude épreuve. Si les attentats du mois de janvier appellent bien entendu une riposte majeure et adaptée, ils ne doivent pas éclipser la gestion des flux de population et des violences quotidiennes qui frappent nos communes touristiques et balnéaires, en particulier au cours de la saison estivale.

Il serait donc opportun de rétablir la présence effective et continue des renforts saisonniers tout au long des deux mois d'été, pendant lesquels la ville de Royan voit sa population multipliée par cinq, avec l'augmentation concomitante des actes d'incivilités et de délinquance.

Je tiens par ailleurs à souligner, de mon propre chef et non à la demande des policiers nationaux, que les locaux du commissariat sont particulièrement vétustes et même indignes. Leur rénovation complète est nécessaire, tant pour l'accueil du public que pour les personnels, et la modernisation des systèmes informatiques et de radiocommunication comme des véhicules indispensable. Enfin, le commissariat de Royan se trouve

actuellement en situation de sous-effectif, à hauteur de dix personnes. C'est pourquoi M. le ministre de l'intérieur m'obligerait en indiquant les mesures qu'il envisage de prendre afin d'améliorer la sécurité publique dans la circonscription de sécurité publique de Royan.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire.

M. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire. Renforcer la sécurité quotidienne de nos concitoyens et lutter contre les formes les plus violentes et les plus organisées de criminalité constituent des priorités du Gouvernement. En Charente-Maritime comme sur l'ensemble du territoire national, policiers et gendarmes assurent chaque jour avec professionnalisme et courage la protection de nos concitoyens, parfois au péril de leur vie. Leur engagement doit être salué et l'État doit tout faire pour leur assurer les moyens d'exercer correctement leurs missions.

La circonscription de sécurité publique de Royan qui fait l'objet de votre question, monsieur Quentin, comptait fin février 71 agents, dont 50 gradés et gardiens de la paix, ce qui est conforme à son effectif de référence. Une attention toute particulière sera portée au maintien de cette situation à l'occasion des mouvements de personnels.

En outre, les effectifs locaux bénéficient autant que nécessaire de l'appui de renforts départementaux. En été, la circonscription de Royan reçoit en effet des renforts saisonniers. Ainsi, en juillet et août derniers, une demi-unité de CRS a été déployée en renfort pendant six semaines. Ces personnels assurent des missions de sécurisation, par exemple du festival Un violon sur le sable, et procèdent à des contrôles ciblés notamment aux abords des établissements de nuit.

Le calendrier de déploiement de forces mobiles en renfort saisonnier pour la saison estivale 2015, susceptible bien entendu de varier en fonction de contraintes nationales d'ordre public, n'est pas encore arrêté. En tout état de cause, la police nationale est tout particulièrement mobilisée l'été à Royan afin d'assurer la sécurité de la saison touristique. Les autorisations de congé des fonctionnaires sont limitées afin de garantir au cours de cette période une présence accrue des effectifs sur la voie publique. Plusieurs autres dispositifs sont par ailleurs mis en œuvre tels que l'intensification des contrôles routiers, l'activation d'une brigade des mineurs saisonnière et le renforcement de la coordination entre police nationale et police municipale.

S'agissant du commissariat de la rue du château d'eau, sa rénovation en profondeur n'est pas prévue à brève échéance. Ses locaux ont cependant fait l'objet de travaux au cours des dernières années : remplacement du groupe extracteur d'air et sécurisation des portes extérieures en 2013, à titre d'exemple. Quant aux moyens de transmission et aux moyens informatiques, outils de travail essentiels, je tiens à vous rassurer : ils ne connaissent aucune difficulté majeure. S'agissant du parc automobile, deux véhicules banalisés seront remplacés en 2015.

Soyez assuré, monsieur le député maire, de l'entière mobilisation des forces de police pour garantir la sécurité dans les communes qui composent la circonscription de sécurité publique de Royan.

Au-delà de cette action de l'État, la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux publics et privés engagés dans des actions de prévention ou de sécurité est également indispensable.

M. le président. La parole est à M. Didier Quentin.

M. Didier Quentin. Je vous remercie, monsieur le secrétaire d'État, de ces précisions et des engagements que vous venez de prendre. Je me permets d'insister sur la moyenne d'âge très élevée de la population résidente permanente, et donc sur son extrême fragilité, ainsi que sur les phénomènes de délinquance saisonnière – trafic de drogue et autres.

Vous nous avez apporté certains motifs d'apaisement. Je note tout de même que les renforts saisonniers ne

restent plus que six semaines, contre deux mois ou plus par le passé : cela se réduit comme peau de chagrin... En outre, ils repartent souvent sitôt arrivés, à l'occasion du 14 juillet. Je me permets donc d'insister à nouveau sur l'urgence de renforcer ces moyens. Quant au commissariat de la rue du château d'eau, il est vraiment dans une situation délicate.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 961

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1818

Réponse publiée au JO le : [25 mars 2015](#), page 3057

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2015](#)